



## Accident voiture contre notre maison et mort de notre chien

Par **sarah24**, le **10/12/2008** à **21:23**

accident contre notre maison rnrn-----  
rnrnbonjourrnrnune voiture a eut un accident devant notre maison il y a une 10aine de jours, en doublant a vive allure, elle a perdu le controle et elle a detruit notre cloture en beton et par la meme occasion notre grand portail en fer forgé ainsi que les grands piliers en pierre de taille, nous habitons au bord d'une departementale, assuracne va prednre en charge les travauxrnrnil y a eut un constat de gendarmerierrnNous avons un petit elevage de chiens de race, nous faisons des expositions canines et un peu de reproduction, ce soir une de nos chiennes agé de 12 mois c'est faite tuer sur la route, elle a dut trouver une faille dans la cloture provisoire posée par le maçon en attendant l'expert de l'assurancerrnnotre le fait que nous même et nos enfants sommes effondré par cette mort violente, c'etait une chienne douce et adorable, est on en droit de demander réparation à la personne qui a eut l'accident ou à son assurance ?rnrncar sans cet accident jamais notre chienne n'aurait put sortir de la propriété qui etait très bien cloturéerrnmerci de vos reponses